

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui une nouvelle lettre de Rome. Nos abonnés liront sans doute avec plaisir les détails qu'elle renferme, surtout relativement à la bienveillance de Léon XIII à l'égard de Mgr l'Archevêque et l'Université Laval.

Lettre de Rome

11 avril 1873.

Je viens vous rendre compte, chers lecteurs de l'Abuille, d'une audience privée que Notre S. Père Léon XII a bien voulu m'accorder.

Il y a trois espèces d'audiences : les publiques, semi-publiques et particulières ou privées.

Les audiences publiques ont lieu, l'hiver, vers une heure dans les loges ou galeries, et pendant l'été dans la salle ducale ou celle du consistoire. Dans ces audiences, Léon XIII parcourt les rangs, dit un mot à chaque groupe, donne sa bénédiction et présente sa main à baiser.

Les audiences semi-publiques ont lieu dans les antichambres des appartements du S. Père, au moment où Sa Sainteté sort pour se rendre à l'audience publique. Tout s'y passe à peu près comme dans les audiences publiques.

Les audiences privées se divisent en deux classes : 1o celles que le Pape donne aux cardinaux, aux ambassadeurs, aux secrétaires des congrégations romaines, et dans lesquelles se traitent les affaires de l'Eglise la matinée, de huit heures à midi, et une partie de la soirée sont employées à ces audiences ; 2o celles qui sont accordées aux évêques et aux personnes qui ont quelque chose de particulier et d'important à communiquer à Sa Sainteté. Ces dernières ont généralement lieu le soir, après le coucher du soleil, dans le cabinet même du Pape : on y est seul à seul avec Sa Sainteté.

Le maître de chambre soumet au S. Père la demande d'audience plusieurs jours à l'avance, un billet est envoyé à domicile ; il indique le jour et l'heure de la réception.

On est introduit devant le S. Père par son maître de chambre ou par un camérier participant. Les camériers participants sont au nombre de quatre ; ils remplissent les fonctions d'introduit-eur à tour de rôle, chacun une semaine.

En s'approchant du Vicaire de Jésus-Christ, on fait trois genuflexions, et arrivé près de lui, on baise son pied, généralement le Pape présente ensuite son anneau à baiser.

Voici maintenant la relation de mon audience.

Le onze avril, à neuf heures moins vingt minutes du soir, je fus introduit auprès du S. Père par Mgr Van den Branden de Reeth, camérier participant. Après avoir accompli le cérémonial

prescrit, je fis mes remerciements à Sa Sainteté pour une faveur qu'elle m'avait accordée quelques jours auparavant. Ensuite je présentai une lettre de Sa Grâce, Mgr l'Archevêque de Québec, et une adresse de l'Université Laval, ayant soin de dire que j'étais très-heureux de déposer ces documents entre les mains de Sa Sainteté le jour même de la fête du grand Pape, qui le premier porta le nom de Léon.

Le S. Père ouvrit la lettre de Mgr l'Archevêque, et en fit à haute voix la lecture tout entière, l'entremêlant de quelques paroles aimables sur les sentiments qui s'y trouvent exprimés. Sa Sainteté parcourut ensuite l'adresse de l'Université. Elle me posa plusieurs questions sur l'époque de la fondation de cette institution, sur son organisation, sur le nombre de ses professeurs et de ses élèves, et sur le bien qu'elle réalise.

Homme d'un profond savoir, Léon XIII, avant d'être élevé à la chaire de S. Pierre, a toujours porté un vif intérêt à l'enseignement et développement des sciences et des lettres ; depuis son élection, il a déjà donné bien des encouragements précieux aux universités catholiques.

A la fin de l'audience, le S. Père me dit : " Je voudrais bien répondre immédiatement à votre archevêque et au recteur de votre université, mais cela est impossible. Quand bien même j'aurais cent secrétaires à ma disposition, je ne pourrais pas parvenir à donner des réponses à toutes les lettres et adresses que je reçois. Cependant plus tard, après l'aques, je ferai faire une réponse. En attendant je vous charge de répondre pour moi, et de le faire aussitôt que possible. Vous direz que je vous ai reçu en audience privée, qu'en votre présence j'ai pris connaissance des lettres que vous m'avez présentées, que les beaux sentiments de foi et d'attachement à la chaire de S. Pierre qu'elles renferment m'ont vivement touché, que tout ce que vous m'avez dit sur votre université m'a grandement réjoui et intéressé. Ah ! qu'ils méritent bien de l'Eglise ceux qui se dévouent à l'enseignement de la jeunesse ; que leur récompense sera belle.—Dites à votre archevêque que je le bénis avec effusion de cœur. Je bénis son clergé régulier et séculier, toutes les maisons religieuses et son troupeau tout entier. Je bénis votre université, tous ses officiers et tous ceux qui y travaillent, professeurs et élèves. Je demande à Dieu qu'il répande de plus en plus sur elle sa protection et sa grâce, pour qu'elle soit toujours le sanctuaire de la science, de la vertu et de la piété."

Avec un accent qui manifestait ses

préoccupations sur la triste position de l'Eglise dans presque toutes les parties du monde, le S. Père ajouta : " Remerciez le ciel, votre pays est bon, la foi s'y conserve intacte et agissante. Le nom de votre pays me rappelle toujours vos excellents zouaves, qui sont accourus à la défense du S. Siège."—Je profitai de cette occasion pour dire à Sa Sainteté qu'actuellement l'un de ces zouaves habitait le Vatican, qu'il était venu par dévouement, comme représentant ses camarades, prandre du service dans le corps des gendarmes pontificaux.—Que ne peut pas la foi, reprit Léon XIII !

Sa Sainteté me donna ensuite la bénédiction apostolique, pour moi, mes parents, mes amis et tout ceux qui me sont chers. Je baisai le pied et la main du vicaire de Jésus-Christ avec une émotion bien difficile à contenir. L'audience était terminée. Elle avait duré vingt minutes. En traversant les antichambres et en descendant les escaliers du palais, il me semblait que je me retirais du Thabor. Tout dans la personne et dans les paroles de Léon XIII, est à la fois lumière, grandeur, intelligence, bonté et sainteté.

B. P.

Nouvelles Locales.

Mgr l'Archevêque vient de publier un mandement à l'occasion de la translation solennelle des restes précieux de Mgr de Laval, le 23 de ce mois. Sa Grâce termine en invitant les fidèles de l'Archidiocèse à prier pour que l'Eglise s'occupe un jour de la glorification de ce grand serviteur de Dieu, si telle est la volonté de la Providence. Elle a bien voulu approuver aussi une petite prière par laquelle on demande la même faveur au Sacré-Cœur de Jésus par l'intercession du Sacré-Cœur de Marie.

Lundi a été chanté à la chapelle du Séminaire le service dit du trentième jour, pour le repos de l'âme de M. N. Maingui.

Jeudi dernier nous avons chômé avec beaucoup d'éclat une fête dont le nom est en majuscules dans notre calendrier : la fête au sucre. Nos confrères de la Physique avaient bien voulu se charger des préparatifs.

Dans notre petite république on aime beaucoup à varier les amusements, aussi le banquet fut heureusement entrecoupé de chansons, dont MM. J. Barry et G. Lemieux firent les frais. M. E. Verret avait même préparé un joli discours sur la reconnaissance que nous devons à une déesse inconnue de l'Olympe antique, sur la déesse de la tire. Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de donner plus de détails. Qu'il nous suffise de dire que l'entrain le plus vif se fit remarquer durant tout le ban-